



# RAPPORT D'ACTIVITÉ des services de l'État dans le Pas-de-Calais



# 2016



# SOMMAIRE

page 4

**Assurer la sécurité des citoyens**

page 6

**Protéger les populations**

page 8

**Développer l'offre éducative**

page 10

**Promouvoir l'emploi et le développement économique**

page 12

**Renforcer la cohésion sociale**

page 14

**Aménager et développer durablement le territoire**

page 16

**Moderniser l'État au service des usagers et des collectivités**

page 18

**Les temps forts de la communication de l'État en 2016**

page 20

**L'effort financier de l'État en 2016**

page 21

**Les services de l'État dans le Pas-de-Calais**

page 22

**L'État dans le Pas-de-Calais**



**Fabien SUDRY**  
Préfet du Pas-de-Calais

Les services de l'État, par la diversité de leurs interventions et l'importance de leurs responsabilités, jouent un rôle majeur dans la vie des territoires, en collaboration avec de nombreux acteurs publics et professionnels, et au premier rang d'entre eux les collectivités territoriales.

Le présent rapport d'activité a pour objet de rendre compte, sans prétendre à l'exhaustivité, de la variété des missions assurées et des actions menées dans le département du Pas-de-Calais au service de nos concitoyens tout au long de l'année 2016, en mettant l'accent sur quelques mesures significatives.

Les actions conduites le sont sur de nombreux fronts ; elles concernent à la fois les domaines régaliens de l'ordre républicain et de la sécurité des populations, mais aussi la politique de l'emploi, le développement du territoire, le renforcement de la cohésion sociale, l'éducation et la jeunesse.

Si l'année 2016 a été marquée par une mobilisation particulière sur la gestion de la crise migratoire et la sécurisation d'événements d'envergure dans un contexte de risque terroriste, les services de l'État auront aussi été impliqués sur une nouvelle structuration du territoire à travers le schéma départemental de coopération intercommunale et le suivi de nombreuses démarches d'aménagement du territoire.

La méthode de travail est toujours la coopération des partenaires autour des grandes politiques nationales dans le respect des compétences de chacun.

Ce rapport d'activité se veut enfin et surtout le témoignage de l'engagement, du professionnalisme et de la capacité d'adaptation des administrations territoriales de l'État et de leurs agents dont toute l'action est tournée vers un seul but : servir le mieux possible la République et ses valeurs sur l'ensemble du territoire national.

# ASSURER

## La sécurité des citoyens

La sécurité de la population est une des priorités de l'action de l'Etat. A travers ses différentes directions (ordre public, sécurité routière, sécurité civile, sécurité sanitaire...), plusieurs centaines d'agents sont mobilisés quotidiennement dans le Pas-de-Calais au service de la sécurité des citoyens du département.

### La sécurité publique

En 2016, les forces de l'ordre ont poursuivi leur mobilisation contre les atteintes aux biens et les violences aux personnes, permettant de stabiliser les indicateurs des atteintes aux biens (38 877 faits constatés en 2016, soit +0,24 % par rapport à 2015), et de baisser de 4 % le nombre de cambriolages (7957 faits contre 8292 en 2015).

Les atteintes volontaires à l'intégrité physique progressent en revanche de 2,3%, avec toutefois une stabilité des violences physiques crapuleuses (+0,89%), l'essentiel des hausses concernant les violences sexuelles (+5,7%), et des violences physiques non crapuleuses (+1,6%), qui se déroulent dans le cercle familial. Le taux d'élucidation de ces infractions s'élève à 71,26%.

Les services de l'État ont par ailleurs été particulièrement mobilisés afin d'assurer la sécurité de nombreux événements d'envergure dans un contexte de risque terroriste. Au total, le centre opérationnel départemental (COD) situé en préfecture, ou les postes de commandement opérationnel sur le terrain, ont été activés 33 jours en 2016 afin de piloter les différents services de sécurité et de secours, que ce soit dans le cadre d'événements programmés (Enduropole, matchs de l'EURO 2016, Main Square festival, démantèlement de la jungle de Calais...) ou d'événements de sécurité civile (inondations de mai et juin, etc...).

### La lutte contre la radicalisation

L'année 2016 s'inscrit dans la continuité et le renforcement des dispositifs mis en place en mars 2015. Pilotée par le préfet en pleine coopération avec les procureurs de la République des quatre parquets du département, une cellule partenariale composée notamment des services de police et gendarmerie, des services de renseignements, et des services judiciaires et pénitentiaires, traite les situations signalées par le centre national d'assis-



tance et de prévention de la radicalisation (CNA-PR) ou émanant de tout autre acteur via notamment le service départemental du renseignement territorial.

Un plan d'actions de 48 mesures a également été mis en place, concernant la sensibilisation au phénomène de l'ensemble des acteurs publics, la prévention, et le renforcement de la sécurisation des lieux sensibles.

### La sécurité routière

L'année 2016 a été marquée par une stabilisation du nombre d'accidents mortels et du nombre de personnes tuées dans le Pas-de-Calais : comme en 2015, 67 personnes ont été tuées lors de 60 accidents mortels. Le nombre de blessés hospitalisés est en baisse de 6 % (435 contre 462 en 2015).

La vitesse, cause principale de 25 % des accidents mortels, reste la première cause de la mortalité dans le département, avant l'alcool, responsable de 15 % des accidents mortels, les stupéfiants (14%) et le non-respect des priorités (5 %). Les deux leviers complémentaires de la politique de sécurité routière que sont la prévention et la répression ont été largement actionnés en 2016 grâce à de nombreuses actions entreprises dans ces deux domaines.

### Gérer la crise migratoire

La gestion de la crise migratoire à Calais a mobilisé les énergies de nombreux agents des services de l'État. Le démantèlement de la zone sud du campement de la Lande à Calais en février et mars 2016, puis celui de la zone nord en



octobre et novembre 2016 ont permis le départ de plus de 11 200 adultes et plus de 1 900 mineurs vers des centres d'accueil et d'orientation (CAO) répartis sur l'ensemble du territoire national, dont un créé dans le Pas-de-Calais à Croisilles de 37 places.

Depuis le démantèlement, l'Etat continue de déployer des moyens importants à Calais afin de prévenir toute reconstitution de campement, et d'orienter les migrants en CAO. Il existe par ailleurs dans le Pas-de-Calais 282 places en centres d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) répartis sur 3 sites.

En 2016, 2250 étrangers en situation irrégulière ont été éloignés et reconduits dans leur pays d'origine.

## ACTIONS MARQUANTES

### Le démantèlement de la Lande

Le 24 octobre 2016, les pouvoirs publics ont débuté le démantèlement de la zone Nord du camp de la Lande à Calais.

1250 policiers et gendarmes étaient mobilisés, et de nombreux agents de la Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS), de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII), et de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA), accompagnés d'interprètes, étaient déployés sur le terrain afin de donner aux migrants les informations relatives aux départs en centres d'accueil et d'orientation (CAO).

Au final, dans le cadre du démantèlement de la zone nord, 5 253 majeurs ont été répartis dans 197 CAO, et 1 941 mineurs ont été pris en charge.

### L'accueil de quatre matchs de l'Euro 2016 à Lens

La ville de Lens a accueilli quatre matchs au stade Bollaert, et ouvert une Fan zone de 10 000 personnes durant 16 jours. Au total, près de 200 000 supporters français et étrangers ont participé aux festivités. Un dispositif sans précédent à Lens a mobilisé jusqu'à 1200 policiers et gendarmes au plus fort de l'événement.

### Les saisies de stupéfiants par les services des douanes de Calais

497 constatations ont permis la saisie de 772 kg de produits stupéfiants représentant une valeur globale de 14,3 millions d'euros. Ont notamment été saisis 290 kg de cannabis, 212 kg de cocaïne, 37 kg d'héroïne, 141 kg d'amphétamines, et 60 000 cachets d'ecstasy, soit une progression significative des constatations portant sur les drogues dures par rapport aux années précédentes.

## CHIFFRES CLÉS

67

personnes tuées sur les routes du Pas-de-Calais en 2016 (rappel : 67 en 2015 également).

130

protocoles de participation citoyenne signés entre les collectivités et les forces de l'ordre au 31 décembre 2016

654 440

euros versés aux collectivités et aux associations pour mener des actions de prévention de la délinquance dans le Pas-de-Calais.

735

actions de sécurité routière réalisées en 2016, soit près de 200 000 personnes sensibilisées.

# PROTÉGER

## les populations

### La prévention et gestion des risques

#### ● Les risques naturels

En raison de l'importance des enjeux humains, économiques et industriels présents dans le département, la lutte contre les risques naturels est une préoccupation forte des services de l'État. A ce titre, l'État met en place dans le département des plans de prévention des risques (PPR) miniers, cavités, inondations et submersions.

En 2016, l'État a mobilisé 44,5 millions d'euros pour le financement des 6 programmes d'action de prévention des inondations (PAPI) et des 2 plans submersions rapides.

#### ● Les risques technologiques

En 2016, les services de l'Etat ont maintenu un rythme de contrôle soutenu des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), relevant d'activités industrielles ou de services susceptibles de provoquer des pollutions, des nuisances ou des risques.

495 visites d'inspection ont été effectuées par la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), chaque établissement étant inspecté selon une fréquence définie en fonction de ses enjeux. Ces visites ont pu porter sur la maîtrise des produits chimiques, les rejets, la prévention des accidents majeurs ou encore la sûreté des sites Seveso dans le contexte de plan vigipirate. Ces visites ont donné lieu à 53 arrêtés de mise en demeure, suite à l'inobservation des prescriptions imposées à l'exploitant. De plus, près de 200 contrôles inopinés ont été diligentés en 2016 pour s'assurer de la conformité des rejets industriels dans l'eau et dans l'air, ou bien par exemple pour prévenir la légionellose.

### La sécurité sanitaire

La direction départementale de la protection des populations (DDPP) veille à la sécurité sanitaire et alimentaire tout au long de la chaîne de production, en menant notamment des contrôles dans le port de Boulogne-sur-mer, premier port de pêche de France en tonnage, ainsi que sur les produits issus des cinq abattoirs de boucherie du département. La DDPP a également délivré 15 167 certificats et autorisations apportant les garanties sanitaires



nécessaires à l'exportation des produits des filières agro-alimentaires et de l'élevage.

En 2016, les services de la DDPP ont géré 79 alertes sanitaires et 24 toxi-infections alimentaires collectives, en menant les enquêtes pour en déterminer l'origine et prendre les mesures nécessaires.

L'Agence régionale de santé (ARS) est par ailleurs chargée du contrôle de la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine. En 2016, les services de l'ARS ont procédé à 5 549 prélèvements et analyses, aucune restriction d'usage n'ayant été prononcée. Les eaux de loisirs ont également été contrôlées, par 2 821 analyses réalisées sur les piscines et 261 pour les baignades naturelles (mer et eau douce).

### La protection du consommateur

La DDPP contrôle également les produits industriels et les prestations de service. Dans ce cadre, 474 entreprises ont été contrôlées donnant lieu à 157 suites administratives. Sur 77 prélèvements réalisés, 39 se sont avérés non conformes (jouets, maquillage, crème solaire pour enfants).

La DDPP veille enfin aux droits du consommateur. 770 visites d'établissements réalisées ont donné lieu à 262 avertissements, 45 injonctions administratives, 22 procès-verbaux pénaux et 23 procès-verbaux administratifs. Ces contrôles, souvent menés suite à des plaintes, concernaient notamment les secteurs de l'enseignement de la conduite, des véhicules d'occasion, de l'hébergement de personnes âgées, de la vente à distance, ou encore des pratiques promotionnelles dans le commerce de détail.



Les agents des douanes concourent également à assurer la protection du consommateur. En 2016, les services implantés dans le

département du Pas de Calais ont réalisé à eux seuls près de 30 % des saisies douanières nationales, permettant au total la saisie de 2,7 millions d'articles de contrefaçons, notamment des médicaments dont les saisies sont en forte progression.

## ACTIONS MARQUANTES

### Gestion du premier foyer français de grippe aviaire de souche H5N8

La France a déclaré son premier foyer d'influenza aviaire fin novembre 2016 dans un troupeau d'environ 150 canards appelants du Calaisis. La DDPP a fait réaliser des contrôles dans les élevages alentours, et des mesures de confinement ont été mises en place. Après l'abattage des animaux, les 2 sites concernés ont été nettoyés et désinfectés, et leurs détenteurs ont bénéficié d'une indemnisation de l'Etat pour les pertes subies.

### Le contrôle des produits de la pêche

Le contrôle des produits de la pêche est une priorité dans le département. Boulogne-sur-Mer est en effet le premier port de pêche de France en tonnage, avec une flottille d'une centaine de navires, plus de 70 espèces différentes débarquées chaque jour et près de 34 000 tonnes de poissons enregistrées en 2016 en halle à marée. Le pôle d'activité Capécure de Boulogne-sur-Mer, qui ras-

semble près de 200 entreprises, est par ailleurs le centre leader européen de la transformation et de la commercialisation de produits de la mer avec 380 000 tonnes acheminées chaque année. La DDPP dispose d'une antenne dite « du littoral » située à Boulogne-sur-Mer dont l'activité majeure est d'assurer cette mission de contrôle.

### La reconstruction de la digue de Sangatte

Depuis la fin de 2012, les services de la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) sont chargés de l'expertise technique et de la gestion administrative de la reconstruction de la digue de Sangatte. Après l'étude de plusieurs scénarios, la DDTM a proposé la reconstruction de la digue par carapace en enrochement, option validée par les collectivités locales en 2016 au sein d'un Plan de submersion rapide. Cette opération, estimée à 19 millions d'euros, a été intégralement financée par l'État, via la mobilisation du fonds de prévention des risques naturels majeurs, plus connu sous le nom de Fonds Barnier.

## CHIFFRES CLÉS

160

arrêtés préfectoraux de mise sous surveillance d'élevages en 2016.

569

sites industriels soumis à autorisation au titre de la réglementation des installations classées, dont 34 classés Seveso.

3 845

visites d'inspection ou de contrôle réalisées par les services de la direction départementale de la protection des populations.

2,7

millions d'articles de contrefaçons saisis en 2016 dans le Pas-de-Calais

# DÉVELOPPER

## l'offre éducative

Le département du Pas-de-Calais accueille près de 257 000 élèves dans le public et 43 000 élèves dans l'enseignement privé. Pour encadrer ces presque 300 000 élèves, des priorités académiques sont déterminées en fonction des spécificités locales. Dans le Pas-de-Calais, les priorités sont de construire pour chaque élève un parcours scolaire ambitieux, de renforcer les actions sur les territoires les plus fragiles, et de construire une école ouverte et bienveillante.

### Lutter contre le décrochage scolaire

L'assiduité scolaire est un facteur essentiel de réussite à l'école. C'est la raison pour laquelle un effort particulier a été réalisé en 2016 pour renforcer et structurer l'action éducatrice conduite en matière de **prévention de l'absentéisme et ainsi de lutte contre le décrochage**. Cette action a été déclinée par le renforcement d'un travail partenarial avec les services de la protection judiciaire de la jeunesse, de la CAF et du conseil départemental, l'idée étant d'activer tous les leviers, scolaires et péri-scolaires, pour créer les conditions favorables de réussite aux élèves.

Le renforcement de l'accès des ayant-droits aux bourses contribue dans le département à ce projet global. Une attention particulière est également portée sur l'identification, le rappel, le suivi et l'accompagnement des **élèves en situation d'échec à l'examen** (CAP, BAC et BTS) afin de leur proposer soit un redoublement, soit des modalités de re-préparation adaptées à leur besoin. Ces actions ont permis d'améliorer les résultats aux examens, le taux de réussite au brevet passant de 84,40 % en 2014 à 86,90 % en 2016.

**De nombreux dispositifs existent afin d'individualiser les réponses apportées à chaque jeune**, comme les parcours relais proposés aux jeunes de moins de 16 ans, le tutorat, ou l'internat de la réussite pour tous (dans le département, 3 collèges offrent 298 places et 23 lycées en offrent 3495).

### Accompagner tous les enfants

- Focaliser l'action sur les territoires les plus en difficulté

Sur les territoires en éducation prioritaire et les



territoires ruraux, la **scolarisation des enfants de moins de trois ans** est favorisée par l'attribution de moyens spécifiques et par une attention portée au taux d'encadrement. Des actions de sensibilisation conduites en partenariat avec la CAF et les maires sont proposées aux familles les plus éloignées de l'école, de manière à améliorer la connaissance des apports de l'école maternelle et convaincre les familles de scolariser leur enfant. Près de **300 enfants de moins de 3 ans supplémentaires** ont été scolarisés à la rentrée 2016.

Depuis la rentrée scolaire 2016, chaque collège REP + et son réseau dispose d'un poste entier d'assistant de service social. Une brigade de titulaires remplaçants a également été créée dans le 1er degré pour intervenir prioritairement sur des remplacements en REP+.

Le dispositif «plus de maîtres que de classes» continue par ailleurs de s'étendre, et concerne en 2016-2017 96 écoles situées en réseau d'éducation prioritaire, contre 38 écoles en 2015-2016.

- Accueillir les élèves à besoins éducatifs particuliers

Le Pas-de-Calais continue de renforcer son réseau en unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS), par l'ouverture à la rentrée 2016 de 4 ULIS en collège et 2 ULIS en lycée, qui permettent d'assurer une continuité de prise en charge des élèves tout au long de leur parcours scolaire. L'Éducation Nationale travaille également à augmenter le temps de scolarisation des enfants au sein des instituts médico-éducatifs (IME) et soutient la création d'unités d'enseignement externalisées.





● Evolution des effectifs dans les Pas-de-Calais

	Public		Privé		Total public et privé	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016
1er degré	143 171	141 844	20 463	20 875	163 634	162 719
2ème degré	115 901	115 880	22 473	22 480	138 374	138 360

## ACTIONS MARQUANTES

### Les parcours d'excellence

En 2016/17, les réseaux d'éducation prioritaire renforcée du Pas-de-Calais ont mis en œuvre des parcours d'excellence visant à élever l'ambition des élèves et des familles, élargir et diversifier les horizons et lever les freins notamment celui de la mobilité géographique. Ces parcours proposent des visites sur sites, des rencontres avec des étudiants et des tutorats. Ils ont vocation à s'étendre en 2017/18 à tous les réseaux d'éducation prioritaire.

### La scolarisation des élèves handicapés

Le Pas-de-Calais est un département pionnier pour améliorer la prise en charge des élèves handicapés.

Les services de l'éducation nationale participent à la démarche du « zéro sans solution » et de la « réponse accompagnée pour tous » en lien avec la maison départementale des personnes handicapées (MDPH). Ces dispositifs prévoient notamment

des actions pour améliorer la prise en charge globale des situations de handicap complexes ou critiques ; ainsi que la formation des enseignants du premier degré et des collèges à l'accueil des élèves porteurs de handicap pour renforcer leur inclusion en milieu ordinaire. 1 380 aides éducatifs accompagnent les élèves en situation de handicap, soit une augmentation de 56 % en 5 ans.

### Les programmes de réussite éducative

Ce dispositif de la politique de la ville repose sur une prise en charge globale des difficultés rencontrées par les enfants, en amenant les différents acteurs du champ éducatif à coopérer tout en plaçant la famille au centre des actions mises en place. En 2016 dans le Pas-de-Calais, 25 communes ayant des quartiers en politique de la ville ont mis en place ce dispositif. Cela a par exemple permis à la ville de Calais de bénéficier de 170 000 euros en 2016, permettant un suivi individualisé de 151 enfants.

## CHIFFRES CLÉS

233

collèges et lycées, dans le Pas-de-Calais.

42

réseaux d'éducation prioritaires (REP), dont 10 réseaux d'éducation prioritaires renforcés (REP +)

70

classes à projets artistiques et culturels

1 387

écoles primaires (1 284 publiques et 103 privées).

# PROMOUVOIR

## l'emploi et le développement économique

En 2016, les services de l'État sont restés mobilisés afin de soutenir l'emploi et de favoriser le développement économique du département en coopération avec de nombreux partenaires.

### Encourager le développement économique

#### ● Soutenir les entreprises en difficultés

Le comité départemental d'examen des difficultés de financement (CODEFI) détecte les entreprises en difficulté et apporte des réponses opérationnelles à ces dernières. En 2016, un audit financier a ainsi été financé au sein d'une entreprise en difficulté, et un prêt de 164 000 € a été octroyé au titre du fonds de développement économique et social.

La commission des chefs de services financiers (C.C.S.F), présidée par le directeur départemental des finances publiques, permet d'accorder des délais de paiement ou des remises de dette aux entreprises connaissant des difficultés conjoncturelles de paiement de leurs échéances fiscales et sociales. En 2016, 58 entreprises employant 3125 salariés ont obtenu un plan CCSF.

Par ailleurs, 11 conventions de revitalisation sont actives sur le département, pour un montant total de 8,5 millions d'euros. Financées par les entreprises de plus de 1000 salariés qui procèdent à des licenciements collectifs, ces conventions sont pilotées par les sous-préfectures et l'unité départementale de la Direction départementale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) pour apporter des financements au développement des entreprises du bassin d'emploi mis en difficulté.

L'État autorise enfin au cas par cas certains dispositifs, comme le recours à l'activité partielle ou l'allocation temporaire dégressive, qui permet d'aider financièrement les salariés pour faciliter leur reclassement. En 2016, 641 entreprises, contre 727 en 2015, ont sollicité une autorisation de recours à l'activité partielle, concernant 15 240 emplois.

#### ● Attirer les entreprises et accompagner leur développement :

En 2016, 18.387 entreprises ont bénéficié du crédit



d'impôt en faveur de la compétitivité et de l'emploi (CICE), pour un montant de 137,8 M€. La Direction départementale des finances publiques (DDFIP) est également chargée de la gestion des crédits d'impôt recherche et crédits d'impôt innovation, dont les demandes ont augmenté en 2016. Ainsi, 176 demandes ont fait l'objet d'une imputation ou d'une restitution, contre 149 en 2015, pour un montant de 12,4 millions d'euros.

Le Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC) a par ailleurs permis de soutenir 14 opérations pour un montant total de 796 867 euros, et une entreprise souhaitant s'implanter dans le département a bénéficié d'une prime d'aménagement du territoire de 292 K€, permettant la création de 73 emplois et l'investissement de 26,4 millions d'euros sur le territoire.

### Soutenir l'emploi

#### ● La lutte contre le chômage des jeunes et des personnes en difficulté

Les actions entreprises pour lutter contre le chômage ont permis une baisse du taux de chômage des jeunes demandeurs d'emploi de 6,4% en 2016. Deux dispositifs ont favorisé l'intégration des jeunes dans l'emploi : les emplois d'avenir, qui sont des contrats aidés de un à trois ans mettant l'accent sur la formation du jeune, et la Garantie Jeune, qui s'adresse aux jeunes les plus éloignés de l'emploi, leur garantissant des ressources mensuelles en contrepartie d'un accompagnement global. En 2016, ces dispositifs ont aidé 5 396 jeunes, dont 43 % sont sortis en situation d'emploi ou de formation, permettant à autant de jeunes de reprendre leur parcours professionnel.



Par ailleurs, plus de 14 000 contrats aidés, qui permettent aux personnes en difficulté de conclure un contrat de travail avec une entreprise, une association, ou une collectivité locale, ont été financés en 2016, représentant un engagement financier de 85 millions d'euros.

- Une dynamique spécifique dans les quartiers prioritaires de la ville

Outre ces dispositifs, déjà particulièrement mobilisés pour aider les jeunes des quartiers prioritaires, des actions spécifiques sont déployées

dans les quartiers prioritaires de la ville, comme la charte « entreprises et quartiers », qui renforce l'implication des entreprises envers les habitants des quartiers, ou encore le dispositif favorisant l'entrepreneuriat, « la fabrique à entreprendre ».

- Soutenir le secteur agricole et accompagner le développement des entreprises

263 millions d'euros d'aide ont été versés au titre de la PAC 2015 et 2016 en soutien aux revenus des exploitants agricoles du Pas-de-Calais. La dotation aux jeunes agriculteurs a bénéficié à 66 d'entre eux pour un montant total de 1 million d'euros. 198 projets ont également été accompagnés, pour un montant de 7,5 millions d'euros, afin d'aider à la modernisation et au développement des exploitations agricoles.

## ACTIONS MARQUANTES

### Mesures de soutien aux éleveurs

Face à la chute des prix du lait et à l'absence de remontée des cours du porc et de la viande bovine, des mesures d'urgences bancaires et fiscales ont été mises en œuvre. Au total, l'équivalent de 12 millions d'euros de fonds publics ont été versés aux éleveurs. La filière laitière, particulièrement touchée, représente près de 85% des dossiers financés, pour plus de 10 millions d'euros.

### Aides aux entreprises du Calais

Afin d'aider les entreprises ayant souffert de la crise migratoire, une cellule d'urgence des dettes fiscales et sociales a permis d'aider 88 entreprises. En outre, 1 908 250 euros de subventions

directes ont été attribués à 103 entreprises particulièrement touchées.

### L'insertion par l'activité économique

Ce dispositif permet à 108 structures d'insertion agréées par le préfet d'employer des personnes cumulant des difficultés (handicap, freins à l'emploi, absence de qualification, chômage de très longue durée...), et de procurer une activité sous forme de contrat à durée déterminée d'insertion. C'est ainsi plus de 9500 personnes dans le département qui ont pu renouer avec le monde du travail, dont 55 % d'entre elles ont abouti à une solution dynamique à l'issue de leur contrat. L'État s'est engagé auprès de ces structures pour un montant de 32,4 millions d'euros.

## CHIFFRES CLÉS

13 152

demandeurs d'emploi ont bénéficié d'un accompagnement intensif par Pôle Emploi.

9 500

bénéficiaires de contrats dits d'insertion, employés au sein de 108 structures d'insertion, financées par l'État pour un montant de 32,4 millions d'euros.

137

millions d'euros de financement du crédit d'impôt en faveur de la compétitivité et de l'emploi dans le Pas-de-Calais.

5,4

millions d'euros de dédommagement estimés dans le cadre de la procédure de reconnaissance au titre des calamités agricoles engagée en juin 2016.

19 300

aides à l'embauche dans les TPE/PME représentant 77,1 millions d'euros.

# RENFORCER

## La cohésion sociale

### Renforcer la citoyenneté des jeunes

En 2016, le nombre de jeunes effectuant une mission de service civique continue d'augmenter, passant de 1003 en 2015 à 1200 jeunes. 277 structures d'accueil ont disposé d'un agrément permettant de proposer ces missions.

L'action de la direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) a également porté sur l'amélioration de l'accès à ce dispositif aux jeunes les plus en difficulté. A ce titre, la DDCS a soutenu financièrement la création de 5 plateformes dans le département en 2016 : une plateforme « handicap », portée par Familles Rurales ; deux plateformes « universalité », portées par Unis cité et la Mission locale en Pays d'Artois (MLPA) ; une plateforme « développement du Calaisis », portée par La Mission Locale du Calais ; et une plateforme « intergénérationnelle », portée par la MLPA sur l'ensemble de l'Artois.

### Promouvoir la pratique du sport

L'accès au sport pour le plus grand nombre est soutenu par les services de l'Etat. En 2016, l'enveloppe du Centre national pour le développement du sport (CNDS) pour le Pas-de-Calais s'est élevée à 2 196 253 €, ce qui a notamment permis de soutenir 132 clubs locaux et d'offrir 600 places labellisées « TOUS PRETS » pour promouvoir l'animation sociale et la participation de tous aux matches de l'EURO 2016 à Lens.

### La politique de la ville

Dans le Pas-de-Calais, plus de 160 000 habitants vivent dans les quartiers de la politique de la ville. La DDCS et les délégués du préfet apportent un appui technique et méthodologique aux collectivités et aux communes signataires des contrats de ville et aux porteurs des projets.

En 2016, les crédits spécifiques mobilisés au titre de la politique de la ville ont connu une augmentation de 10 % par rapport à 2015 et se sont élevés à 8 164 215 €, pour le financement de 650 actions. 117 adultes-relais sont par ailleurs employés dans le département en 2016. Financés par l'Etat, ces postes permettent d'assurer des missions de médiation dans les quartiers prioritaires.



### La politique de l'habitat

L'année 2016 a été marquée par la mise en œuvre des actions prévues par le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) 2015-2020, dont notamment l'installation de commissions de coordination des actions **de prévention des expulsions locatives** (CCAPEX) dans l'ensemble des arrondissements et la création d'une **Agence d'Information sur le Logement** (ADIL) interdépartementale couvrant le Nord et le Pas-de-Calais. Cette agence permet de proposer depuis cette année un numéro vert et des implantations dans 6 communes du Pas-de-Calais, afin d'aider et de conseiller les personnes le plus tôt possible en cas de difficulté.

S'agissant du droit au logement opposable (DALO), la commission de médiation a encore connu en 2016 une activité soutenue avec 453 dossiers examinés (en hausse par rapport à 2015). 175 ont fait l'objet d'une décision de rejet et 145 ménages ont été déclarés prioritaires en urgence, dont 21 au titre d'une réorientation en hébergement.

### Lutter contre les exclusions sociales

En 2016, l'État a financé **3 622 places au titre de l'hébergement et de la réinsertion sociale** dont 911 en centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) et 1 006 places au titre de l'hébergement d'urgence. Ces dispositifs de prise en charge des personnes les plus en difficulté ont été renforcés par 424 places supplémentaires pendant la période de **veille hivernale**, ce qui a permis d'assurer, sans saturation, une mise à l'abri des personnes sans domicile fixe.



## ACTIONS MARQUANTES

### Mise en place de commissions consultatives de prévention des expulsions (CCAPEX) dans les arrondissements

Après l'expérimentation effectuée sur Arras, les CCAPEX ont été généralisées en 2016 à l'ensemble des arrondissements. Animée par les services de la DDCS, de la préfecture et du Conseil départemental, cette commission s'est réunie en 2016 tous les trimestres afin d'examiner en moyenne à chaque fois 35 dossiers de locataires menacés d'expulsion. Ce travail a souvent permis une remédiation pour des locataires en dette de loyer et la mise en oeuvre effective des dispositifs d'accompagnement social.

### Le chèque énergie

Le Pas-de-Calais fait partie des 4 départements retenus pour expérimenter les chèques énergie,

qui ont vocation à remplacer les tarifs sociaux de l'énergie. Attribués sous condition de ressources, les ménages peuvent utiliser leurs chèques énergie pour le paiement d'une facture d'énergie ou de travaux de rénovation énergétique. Ainsi, 103 688 chèques ont-ils été distribués en 2016 dans le Pas-de-Calais. Début mars 2017, 76,6% d'entre eux ont été utilisés.

### L'expérimentation des Points conseil budget

Le Pas-de-Calais est également un territoire d'expérimentation dans la mise en place d'un réseau de Points conseil budget. Portés par l'Etat, les associations de lutte contre l'exclusion et les établissements bancaires, ce service conseille et intervient auprès des créanciers. Actuellement, le département compte 4 Points conseil budget, à Boulogne, Calais, Lens et Arras.

## CHIFFRES CLÉS

246 060

euros de financement des actions en faveur des droits des femmes.

117

postes d'adultes-relais financés par l'Etat dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville dans le Pas-de-Calais.

1 792

nouveaux logements sociaux cofinancés par l'Etat en 2016 dans le département.

8 164 215

euros de crédits spécifiques en faveur des quartiers relevant de la politique de la ville

# AMÉNAGER

## et développer durablement le territoire

### La rationalisation de l'intercommunalité

La réforme de la carte des intercommunalités inscrite dans la loi Notre (Nouvelle organisation territoriale de la République) a été menée à son terme en 2016, conduisant le Pas-de-Calais à passer de 33 à 19 EPCI à fiscalité propre. Cette réforme permet aux intercommunalités d'atteindre une masse critique d'au minimum 15 000 habitants, pour conduire des politiques publiques plus cohérentes et plus efficaces.

### Des financements de l'État au service des territoires

L'appui budgétaire à l'investissement des collectivités locales s'est traduit par la mise en œuvre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) pour un montant de 14,2 millions d'euros, mais aussi pour première fois par celle du fonds de soutien à l'investissement local (FSIL) qui a permis d'appuyer le financement d'équipements structurants à hauteur de 20 millions d'euros supplémentaires (dont 6 millions dédiés au développement des bourgs-centres).

Dans le cadre du Contrat de plan Etat-région, visant à aménager le territoire, 9,5 millions d'euros ont été investis au titre du Fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT), permettant notamment de financer l'aménagement des abords du centre Nausicaa à Boulogne-sur-Mer et du pôle Gare à Saint-Omer.

Les quartiers prioritaires ont par ailleurs bénéficié de 5,4 millions d'euros au titre de la dotation politique de la ville, qui ont permis le financement de projets essentiels à la redynamisation de ces territoires.

### Le pilotage de grands projets structurants

Les services de la préfecture et des sous-préfectures, aidés sur la partie technique par les services de la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM), ont suivi en 2016 des dossiers importants pour l'avenir du département : la mise en place d'un comité territorial pour préparer la construction du canal Seine-Nord Europe, le



contrat territorial du Calaisis pour soutenir ce territoire, les suites du rapport Subileau afin de redynamiser le bassin minier.

On notera également l'accompagnement technique et financier de l'État sur les projets structurants suivants : le nouvel hôpital de Lens, les bus à haut niveau de service du Béthunois et du Lensois, la cession de la base aérienne de Cambrai (Base aérienne 103), l'Opération Grand Site pour la préservation et la réhabilitation du grand site des Deux Caps, la mise en chantier de la Rocade sud d'Arras, la création d'un centre pénitentiaire à Saint-Laurent-Blangy, la labellisation écoquartier de la ZAC Sainte Henriette à Hénin-Beaumont.

Les services de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP) assurent par ailleurs des missions de conseil aux collectivités et de contrôle, notamment pour les projets menés dans les espaces protégés.

### Favoriser la transition énergétique

Par des aides financières, l'État incite les territoires à s'impliquer dans la transition énergétique. Une bonification de 29,9 millions d'euros a ainsi été accordée aux projets de réhabilitation ou de construction de bâtiments publics éligibles à la DETR respectant des critères d'excellence environnementale.

Un appel d'offre visant à récompenser des « Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte » a également permis à 15 lauréats d'obtenir une aide de 19 millions d'euros.

Enfin, dans le cadre du plan national Ecophyto visant à réduire l'utilisation des pesticides, 17 projets ont perçu un peu plus de 360 000 euros.



## ACTIONS MARQUANTES

### Le lancement du Canal Seine Nord Europe

La société de projet pour la réalisation du Canal Seine Nord Europe a été créée le 21 avril 2016, et son financement d'un montant de 4,5 milliards d'euros a fait l'objet d'un accord le 28 novembre 2016 entériné par l'Etat et l'ensemble des Assemblées régionales et départementales partenaires. Dans le Pas-de-Calais, le comité territorial Artois-Cambrésis s'est réuni à 3 reprises au cours de l'année afin de mobiliser les acteurs du territoire sur les opportunités d'aménagement en bord à canal.

### La gestion des inondations

Suite aux précipitations tombées entre le 28 mai et le 8 juin 2016, de nombreuses collectivités territoriales ont subi des dégâts importants sur leurs infrastructures publiques (voiries, réseau d'assai-

nissement...). Au-delà des mesures prises dans le cadre de la gestion de crise, des indemnisations d'un montant de 1 365 981 euros ont été versées par l'Etat à 41 collectivités.

### Le contrat de territoire du Calais

Attentif à la situation exceptionnelle que connaît Calais, le contrat de développement territorial pour Calais et le Calais, signé le 13 novembre 2015, a permis de mobiliser en 2016 près de 20 millions d'euros de l'Etat pour ce territoire, autour de 3 axes principaux : le soutien à l'économie et à l'emploi ; le développement de l'attractivité du territoire, par notamment l'aménagement du front de mer ; et la transition écologique et énergétique, en faveur de l'eau potable et de l'assainissement.

## CHIFFRES CLÉS

409

projets des collectivités co-financés par la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

4

contrats de ruralité en faveur des territoires ruraux, financés par l'Etat à hauteur de 2,8 millions d'euros.

19

nouveaux EPCI, contre 33 auparavant, définis dans le cadre du schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI).

20

millions d'euros de l'Etat pour financer les projets des collectivités au titre du fonds de soutien à l'investissement local (FSIL).

# MODERNISER

## L'État au service des usagers et des collectivités

### La dématérialisation et les outils numériques

#### ● Pour les particuliers

La promotion des services en ligne fait l'objet d'une démarche volontariste de l'ensemble des agents de l'Etat, et notamment des agents relevant de la direction départementale des finances publiques (DDFIP), ces derniers étant fortement sensibilisés à la promotion de la déclaration en ligne.

En 2016, le département a ainsi enregistré une progression du nombre de déclarants en ligne de 26,7 %, passant de 252 045 déclarants en ligne en 2015 à 319 313. Le taux de paiement dématérialisé des impôts des particuliers progresse à 58,61% (il était de 55,33 % en 2015).

2016 fut également l'année de la préparation de la réforme induite par le Plan Préfecture Nouvelle Génération, effective en 2017, qui permet aux usagers de bénéficier de services en ligne pour la délivrance des cartes d'identité, des cartes grises et des permis de conduire, à l'instar de ceux déjà disponibles et qui ont fait leurs preuves pour la production des passeports.

Ces évolutions permettent aux services de la préfecture de se réorganiser autour des politiques prioritaires que sont la lutte contre la fraude, la gestion de crise, le contrôle de légalité et l'appui aux collectivités.

#### ● Pour les collectivités locales

L'année 2016 a été axée sur la préparation des échéances électorales de 2017 en finalisant la dématérialisation des listes électorales, via l'application elistelec, qui permet aux communes de déposer leurs listes et tableaux électoraux par voie électronique. Un travail de fond a été mené, avec l'aide des sous-préfectures, pour convaincre les mairies d'adhérer à ce nouveau dispositif et les aider à réaliser les versements de leurs listes électorales sur ce logiciel. 100 % des listes électorales sont désormais déposées par voie numérique

Le dispositif @CTES, qui permet la transmission



par voie dématérialisée des actes des collectivités territoriales soumis au contrôle de légalité ou au contrôle budgétaire, est en cours de montée en puissance. Les services préfectoraux ont reçu en 2016 plus de 77 000 actes et en ont contrôlé plus de 10 000. Cet outil permet une gestion rapide et automatisée dans un département qui compte le plus grand nombre de communes. En outre, plus de 8 000 documents budgétaires ont été réceptionnés et 3 300 ont été contrôlés. Néanmoins au niveau départemental, sur 1 445 émetteurs potentiels (communes, groupements de communes, établissements publics locaux), 336 ont adhéré à @ctes, soit un taux de 19 %, à comparer au taux national de 39 %. Le département accuse donc un retard à rattraper.

Courant 2016, la direction départementale des finances publiques a également animé, avec le soutien de l'Association des Maires du Pas-de-Calais, 7 réunions d'information à destination des élus et personnels administratifs des entités publiques du département, concernées par l'obligation, à compter du 1er janvier 2017, de la facturation électronique dans le cadre de marchés publics pour les personnes publiques et les entreprises de plus de 5000 salariés.

### L'accompagnement de tous les publics

Afin d'accompagner en proximité les populations les plus éloignées du numérique, plus de 1000 Maisons de services au public ont été déployées sur le territoire national en 2016.

Dans le Pas-de-Calais, 14 maisons de services au public (MSAP) ont été labellisées en 2016. Leurs agents, formés à la connaissance des dispositifs de plusieurs opérateurs (comme la CAF, Pôle emploi, la CPAM...), accompagnent les usagers





notamment dans la prise en main des services numériques de ces opérateurs. Ce réseau de MSAP est porté par la Poste, des associations ou des collectivités.

Ces nouvelles formes de services publics per-

mettent de dépasser les logiques particulières de chaque institution et d'offrir ainsi des services au plus près des besoins de chacun.

Le schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public (SDAASP), lancé en 2016 et copiloté par les services de l'État et du Conseil départemental, vise à l'élaboration d'un plan d'action afin de renforcer cette proximité.

## ACTIONS MARQUANTES

### La mise en place d'un centre d'expertise et de ressources pour les cartes d'identité et les passeports à Arras

La préfecture d'Arras instruisait jusque-là les passeports des départements du Nord et du Pas-de-Calais, et traitait uniquement les demandes de cartes d'identité du Pas-de-Calais. Depuis mars 2017, Arras accueille une plateforme régionale de traitement des demandes des passeports et cartes d'identité pour l'ensemble des départements des Hauts-de-France (59, 62, 02, 60, 80), soit un volume de production estimé à 580 000 titres annuellement, géré par 35 personnes supplémentaires. Les services de la préfecture ont travaillé en 2016 à préparer cette évolution.

### La réforme de l'organisation des épreuves du permis de conduire

Afin que les inspecteurs puissent se concentrer sur le passage du permis de conduire et ainsi faire baisser les temps d'attente à cet examen, le code de la route a été confié à l'été 2016 à des opérateurs agréés par l'État. Désormais, 14 centres agréés par l'Etat fonctionnent dans le département, permettant de réduire significativement le temps d'attente aux épreuves.

### La mise en place d'un guichet unique dématérialisé pour répondre aux appels d'offre de la politique de la ville

Un guichet unique dématérialisé pour la politique de la ville a été lancé le 1er septembre 2016. Depuis le site [www.politiqueville62.fr](http://www.politiqueville62.fr), il est désormais possible pour tous les porteurs de projet de soumettre simplement et rapidement leur demande de subvention au service des 160 000 habitants des quartiers prioritaires du Pas-de-Calais.

## CHIFFRES CLÉS

891

nombre de communes ayant dématérialisé leurs listes électorales fin 2016

14

maisons de services au public labellisées en 2016

96 %

de réponses sous 5 jours aux mails adressés en préfecture

5,5

jours pour produire un passeport

# LES TEMPS FORTS

## de la communication de l'État en 2016

En 2016, le service de la communication a poursuivi ses différentes missions :

- gérer la communication événementielle et les visites ministérielles
- assurer la communication interministérielle au niveau départemental

### Faits marquants de l'année 2016

- Le démantèlement du camp de la Lande à Calais

Le démantèlement de la zone sud de la Lande à Calais au mois de février/mars 2016 puis de la zone nord en octobre/novembre a mobilisé très fortement les équipes de communication.

Ainsi, près de 850 journalistes nationaux et internationaux (Canada, USA, Japon...) ont été accrédités et 1770 demandes presse ont été traitées sur le seul mois d'octobre.

Durant le démantèlement, un espace de travail spécialement dédié à la presse a été ouvert quotidiennement de 8h à 20h à Calais à compter du lundi 24 octobre 2016 et durant toute l'opération.

- EURO 2016

Un dispositif presse spécifique a été mis en place à l'occasion de chacun des matchs organisés à Lens avec la participation du service communication au poste de commandement opérationnel en sous-préfecture.

Les réseaux sociaux de la préfecture ont permis de publier des informations à tous en temps réel concernant les domaines de compétence des services et des partenaires de l'État à l'occasion de l'EURO 2016 : sécurité, secours, transports, etc.

### Communication interministérielle

- Tourisme et sécurité dans le Pas-de-Calais

Durant la période estivale, plusieurs dispositifs interministériels sont mis en place afin d'informer les vacanciers sur leurs droits en tant que consommateurs et de prévenir, par des contrôles renforcés, tout abus ou infraction à l'hygiène, à la qualité ou à la sécurité des produits. L'opération Tranquillité vacances, mise en oeuvre par la police et la



gendarmerie au bénéfice de ceux qui s'absentent, mais aussi Vigilance baignade en piscine ou à la mer, ou Opération tranquillité séniors, sont autant de dispositifs pour assurer la sécurité de chacun pendant cette période.

- Journées Européennes du Patrimoine 2016

La 33ème édition des Journées Européennes du Patrimoine avait pour thème « Patrimoine et Citoyenneté ». A cette occasion, l'hôtel de la préfecture du Pas-de-Calais a été ouvert au public et des animations à destination des familles ont été proposées (animation musicale, concours photo, jeu de piste...).

- Rencontres de la sécurité

Pour la 4ème édition des « Rencontres de la sécurité », plus de 70 événements ont été organisés dans le Pas-de-Calais, notamment dans les écoles et les collèges du département, avec comme objectif la sensibilisation des jeunes à la sécurité routière et aux dangers d'Internet.

- Semaine de l'Industrie

La Semaine de l'Industrie est l'occasion de promouvoir et de renforcer l'attractivité de l'Industrie notamment auprès des jeunes en formation afin de susciter des vocations et de les sensibiliser à l'esprit d'initiative et d'entreprendre. En 2016, l'accent a été mis sur les nouveaux métiers qui mettent en avant les évolutions énergétiques, écologiques et numériques.



## INTERNET ET LES RÉSEAUX SOCIAUX

### Le site des services de l'État dans le Pas-de-Calais :

[www.pas-de-calais.gouv.fr](http://www.pas-de-calais.gouv.fr)

766 mises en ligne ont été effectuées en 2016, et différentes actualités sont régulièrement mises en avant sur la page d'accueil. La consultation oscille entre 40 000 et 50 000 visiteurs par mois.



Twitter

Les services de l'État du Pas-de-Calais communiquent régulièrement sur Twitter (@Prefet62) afin de vous tenir informé de leurs activités. Le compte Twitter est également utilisé en cas d'événement

majeur. Grâce à ses caractéristiques reconnues, instantanéité et vitesse de propagation de l'information, ce vecteur permet de démultiplier la force du message en cas de crise.



facebook

Les services de l'État disposent également d'un compte Facebook (<https://www.facebook.com/prefetpasdecalais>) permettant de relayer l'action de l'État. La portée des publications est en moyenne entre 1 500 et 3 000, mais peut atteindre 100 000 personnes (exemple d'une alerte Neige et Verglas).

## CHIFFRES CLÉS

35

points presse et conférences de presse organisés sur différentes thématiques

850

journalistes accrédités pour couvrir le démantèlement du camp de la Lande

48

visites ministérielles en 2016 dans le Pas-de-Calais

4 214

réponses à des demandes de la presse en 2016.

# L'EFFORT

## financier de l'État en 2016



### Le financement de la vie économique et sociale

#### ● Concours financiers aux collectivités locales dont notamment :

- la dotation globale de fonctionnement  
*ainsi répartie : communes 47 %, département 37 %, et groupements intercommunaux 15 %.* 791,6 millions d'euros
- fonds de compensation pour la TVA 91 millions d'euros
- dotation d'équipement des territoires ruraux : 14,2 millions d'euros
- fonds de soutien à l'investissement local 20 millions d'euros
- subventions pour travaux divers d'intérêt local 2 millions d'euros

#### ● Crédits d'intervention de l'État et de l'Europe :

- FNADT 9,5 millions d'euros
- Politique Agricole Commune (PAC) 263 millions d'euros\*  
*\*pour 2015 et 2016*

#### ● Intervention de l'État en faveur de :

- la formation professionnelle 23,4 millions d'euros
- l'emploi 375,2 millions d'euros
- la cohésion sociale 85,4 millions d'euros
- le développement du sport 2,2 millions d'euros
- la politique de la ville 13,6 millions d'euros
- Intervention pour la sécurité et la qualité sanitaire 793 000 euros
- Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) 1,2 millions d'euros

#### ● Financement du logement

- Agence nationale de l'habitat (ANAH) 16,35 millions d'euros
- Fonds d'aide à la rénovation thermique 3,71 millions d'euros

# LES SERVICES DE L'ÉTAT



## Préfecture du Pas-de-Calais

Rue Ferdinand Buisson  
62 020 Arras Cedex  
Tél : 03 21 21 20 00

## Sous-Préfecture de Béthune

181 rue Gambetta CS 90719  
62 407 BETHUNE CEDEX  
Tél : 03 21 61 50 50

## Sous-Préfecture de Boulogne-sur-Mer

131 Grande Rue - BP 649  
62 321 Boulogne-sur-Mer Cedex  
Tél : 03 21 99 49 49

## Sous-Préfecture de Calais

9 esplanade Jacques Vendroux - BP 357  
62 107 Calais Cedex  
Tél : 03 21 19 70 70

## Sous-Préfecture de Lens

25 Rue du 11 novembre  
62 300 Lens  
Tél : 03 21 13 47 00

## Sous-Préfecture de Montreuil-sur-Mer

7-9-11 rue d'Hérambault  
62 170 Montreuil-sur-Mer  
Tél : 03 21 90 80 00

## Sous-Préfecture de Saint-Omer

41 rue Saint-Bertin - BP 289  
62 505 Saint-Omer Cedex  
Tél : 03 21 11 12 34

## Direction Départementale de la Cohésion Sociale

Résidence Saint-Pol  
14, voie Bossuet - BP 20960  
62033 Arras Cedex  
Tél : 03 21 23 87 87

## Unité Départementale de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DI-RECCTE)

5 rue Pierre Beregovoy  
62008 Arras Cedex  
62 008 ARRAS CEDEX  
Tél : 03 21 60 28 67

## Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP)

Rue Ferdinand Buisson — BP 40019  
62 022 Arras Cedex  
Tél : 03 21 21 26 26

## Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM)

100, avenue Winston Churchill — SP 7  
62 022 Arras CEDEX  
Tél : 03 21 22 99 99

## Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)

- Unité Territoriale de l'Artois  
Centre Jean Monnet - Avenue de Paris  
62400 Béthune  
Tél : 03 21 63 69 00  
- Unité Territoriale du Littoral  
Rue du Pont de Pierre - BP 1  
59820 Gravelines  
Tél : 03 28 23 81 50

## Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN)

20 Boulevard de la Liberté - CS 90016  
62021 Arras Cedex  
Tél : 03 21 23 31 31

## Direction Territoriale de l'Agence Régionale de Santé (ARS)

Résidence Saint Pol  
14 Voie Bossuet  
62000 ARRAS  
Tél : 03 21 60 30 30

## Direction Départementale des Finances Publiques

5, rue du Docteur Brassart — BP 30015  
62034 Arras Cedex  
Tél : 03 21 23 68 00

## Direction Départementale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse

2,4,6, rue Sainte Agnès  
Résidence Sainte Agnès — 62000 Arras  
Tél : 03 21 21 29 70

## Groupe de Gendarmerie Départementale du Pas-de-Calais

16, rue des Fours — 62000 Arras  
Tél : 03 21 60 40 26

## Direction Départementale de la Sécurité Publique

Centre Européen des Affaires (C.E.A)  
5, avenue du Maréchal Leclerc — B.P. 70007  
62 001 Arras Cedex  
TEL : 03 21 60 72 00

## Direction Départementale de la Police aux Frontières

Hôtel de Police  
Boulevard du Kent — BP 72 – 62 903 Coquelles Cedex  
Tél : 03 21 46 25 00

## Service Départemental de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG)

8 rue du Général Barbot — 62 000 Arras



**Fabien SUDRY**  
Préfet  
du Pas-de-Calais

Une équipe et des compétences  
au coeur des territoires,  
au service de l'Etat



**Marc DEL GRANDE**  
Secrétaire Général  
de la préfecture



**Etienne DESPLANQUES**  
Sous-Préfet,  
Directeur de Cabinet



**Richard SMITH**  
Secrétaire Général  
adjoint



**Nicolas HONORÉ**  
Sous-Préfet  
de Béthune



**Michel ROULET**  
Directeur  
Départemental  
des Finances  
Publiques



**Jean-Yves BESSOL**  
Directeur des services  
départementaux  
de l'Éducation Nationale



**Matthieu DEWAS**  
Directeur  
Départemental  
des Territoires  
et de la Mer



**Nathalie CHOMETTE**  
Directrice  
Départementale  
de la Cohésion  
Sociale



**Catherine MADONI**  
Chef de l'Unité  
Départementale  
de l'Architecture  
et du Patrimoine



**Olivier BAVIERE**  
Chef de l'Unité  
Départementale de la  
Direction Régionale  
des Entreprises,  
de la Concurrence,  
de la Consommation,  
du Travail et de l'Emploi



**Monique JOSSEAUX**  
Directrice Territoriale  
de la Protection  
Judiciaire  
de la Jeunesse



**Nicolas BRULE**  
Directeur Territorial  
de l'Agence Régionale  
de Santé



**Jean-François RAL**  
Directeur  
des Sécurités  
de la préfecture



**Jérôme COLLAS**  
Directeur  
des Ressources  
Humaines  
et des Moyens  
de la préfecture



**Stéphane VERBEKE**  
Directeur  
des Collectivités  
Locales  
de la préfecture



**Dominique KIRZEWSKI**  
Directeur  
de la Coordination  
des Politiques Publiques  
et de l'Appui Territorial  
de la préfecture



**Jean-Philippe VENNIN**  
Sous-préfet  
de Boulogne-sur-Mer



**Vincent BERTON**  
Sous-Préfet  
de Calais



**Elodie DEGIOVANNI**  
Sous-Préfète  
de Lens



**Régis ELBEZ**  
Sous-Préfet  
de Montreuil



**Jean-Luc BLONDEL**  
Sous-Préfet  
de Saint-Omer



**Jean-Pierre NELLO**  
Directeur  
Départemental  
de la Protection  
des Populations



**François ANGELINI**  
Directeur  
Départemental  
de la Sécurité  
Publique



**Colonel  
Bertin MALHET**  
Commandant  
du Groupement  
Départemental  
de Gendarmerie



**Lieutenant-Colonel  
Sylvain VASSEUR**  
Délégué Militaire  
Départemental



**Fanny BOURDET**  
Directrice  
Départementale  
de l'Office National  
des Anciens  
Combattants  
et Victimes de Guerre



**Frédéric  
MODRZEJEWSKI**  
Chef de l'Unité  
Territoriale Artois de la  
Direction Régionale de  
l'Environnement, de  
l'Aménagement et du  
Logement



**David LEFRANC**  
Chef de l'Unité  
Territoriale Littoral de  
la Direction Régionale  
de l'Environnement, de  
l'Aménagement et du  
Logement



**Hervé DERACHE**  
Directeur  
Interdépartemental  
de la Police  
aux Frontières



**Colonel RIGAUD**  
Directeur  
Départemental  
des Services  
d'Incendie  
et de Secours



**Francis MANIER**  
Directeur  
des Citoyennetés  
et des Libertés  
Publiques  
de la préfecture



**Cédric DUPOND**  
Directeur du Centre  
d'Expertise  
et de Ressources  
Titres



**Patrice SELLIER**  
Chef du Service  
Interministériel  
Départemental des  
Systèmes d'Information  
et de Communication



RAPPORT  
D'ACTIVITÉ  
des services de l'État  
dans Le Pas-de-Calais



2016



Préfecture du Pas-de-Calais  
Rue Ferdinand Buisson  
62020 Arras Cedex 9  
Tél : 03 21 21 20 00

facebook.com/prefetpasdecalais  
 twitter.com/prefet62

www.pas-de-calais.gouv.fr  
 prefecture62